

BULLETIN MUNICIPAL



Décembre 2019

Mairie : 05 53 20 65 60
communestemarthe@wanadoo.fr

Ouverture :
mardi, jeudi et vendredi
de 13h30 à 17h30



Les
7
Moulins

| | |
|-----------------------------|------|
| ● Le mot du Maire | p 3 |
| ● Finances | p 4 |
| ● Réalisations | p 5 |
| ● Vie communale | p 6 |
| ● L'Ecole | p 8 |
| ● Coup de projecteur sur... | p 9 |
| ● Informations | p 11 |
| ● Vie associative | p 15 |
| ● Ce qu'il s'est passé... | p 19 |
| ● Elections municipales | p 20 |
| ● La voirie communale | p 21 |
| ● Etat-civil | p 22 |
| ● Les professionnels | p 23 |

NUMÉROS UTILES

| | |
|--|-----------------------|
| Pompiers | 18 |
| Urgences européennes | 112 |
| Gendarmerie | 17 |
| SAMU | 15 |
| Hôpital de Marmande | 05.53.20.30.40 |
| Docteur BARBE | 05.53.93.89.16 |
| Docteurs ROUXEL et VACHERIE | 05.53.93.63.24 |
| Pharmacie du Clavier | 05.53.89.24.61 |
| Pharmacie du Mas d'Agenais | 05.53.89.50.12 |
| Pharmacie de Pont des Sables | 05.53.93.65.55 |
| Mairie de Sainte-Marthe | 05.53.20.65.60 |
| Communauté de Communes des Coteaux et Landes de Gascogne | 05.53.83.65.60 |
| Préfecture de Lot-et-Garonne | 05.53.77.60.47 |
| Déchetterie des Coteaux de Gascogne à Casteljaloux | 05.53.83.34.27 |

Le mot du Maire

Au revoir 2019, Bienvenue à 2020 !

Cette année aura été une année de pause pour les gros investissements.

En effet, le programme d'accessibilité des bâtiments (Ad'AP) que nous avons prévu de continuer avec les accès dans les cimetières et à la Mairie, bien que budgété, est reporté au 1er semestre 2020, suite à un empêchement de notre architecte.

Toujours dans la partie Investissement de notre budget, les engagements ont été respectés. L'installation électrique de l'Eglise de Saint-Sauveur a été entièrement réalisée dans les normes et ce patrimoine fait l'objet d'une attention toute particulière des Bâtiments de France. Ensuite, nous avons eu l'opportunité, avec le concours financier de la Paroisse, d'installer un chauffage dans l'Eglise de Sainte-Marthe, ce qui a été accompli.

D'autres travaux d'entretien, nécessités par l'état de nos bâtiments et de notre voirie rurale, ont également été effectués au fur et à mesure des possibilités.

Et c'est toujours dans notre souci d'une meilleure sécurité que nous avons demandé le remplacement des coussins berlinois situés devant l'école par un ralentisseur plus conséquent. Un miroir a également été installé dans le village, afin de sécuriser l'embranchement avec le chemin du haut, autant pour les personnes empruntant cette voie, que pour les usagers de la rue de la République.

Sur le plan financier, l'endettement de notre Commune est tout à fait raisonnable. Deux prêts s'achèvent en 2019 diminuant le total des annuités de 8.600€. Deux autres seront également échus après les échéances de 2020 réduisant ainsi les remboursements de 10.000€ supplémentaires.

Mais notre Commune, c'est aussi la « Vie » qui est apportée par les animations. Un concert vocal et deux concerts musicaux se sont produits au cours de cette année, s'ajoutant aux manifestations traditionnelles de nos associations. Merci à tous ceux qui ont toujours d'excellentes initiatives pour faire bouger Sainte-Marthe, et n'hésitez pas à venir les rejoindre.

A l'Ecole, si Kristel est toujours à son poste pour « entraîner » avec brio les CM vers le collège, nous avons eu le plaisir d'accueillir Christine, notre nouvelle Directrice, en remplacement d'Isia partie vers un autre continent. Elle est en charge de la classe des CE2 et ses qualités en font un atout dans la collaboration entre Ecole et Mairie qui est toujours aussi parfaite.

Les enfants ont largement participé, en association avec les jeunes de l'amicale laïque, à notre initiative d'embellir un peu plus notre bourg pour ces fêtes de fin d'année, en décorant les sapins en bois que vous pourrez admirer de part et d'autre de la rue principale. Je souhaite seulement que ces « décorateurs en herbe » ne soient pas déçus par de la malveillance de certains comme le vol ou la dégradation.

Que sera 2020? Une année de scrutin électoral, avec les 15 et 22 mars, les élections municipales.

2020, devrait aussi nous apporter un nouveau confort dans l'utilisation du numérique avec l'installation de la fibre, en deux temps : courant 2ème semestre pour la partie située au sud de l'autoroute, alors que la partie nord est prévue pour les derniers jours de 2019 voire début 2020.

Quant au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), les travaux devraient reprendre après une interruption due aux nombreuses formalités administratives engendrées par l'arrivée du Center Parcs sur notre Communauté de Communes.

Le début de cette nouvelle année mettra-t-il notre Commune à l'honneur par un brillant classement de nos deux jeunes filles « les sœurs pétards » dans le 4L Trophy? Nous leur souhaitons bonne chance pour ce rallye.

Je ne pourrai terminer mon propos sans déplorer les trop nombreuses marques d'incivilités et de vandalisme sur notre territoire. Nous nous efforçons de rendre notre commune attractive et accueillante et, malheureusement, quelques rares individus nous la polluent.

Aussi, je lance un appel citoyen pour que, si vous êtes témoins de tels actes malveillants, vous n'hésitez pas à venir nous le signaler avec éventuellement tous les renseignements en votre possession.

Enfin, comme à l'accoutumée, je vous invite à venir, toujours aussi nombreux, le samedi 18 janvier 2020 à 17h00 pour partager, avec nous, un moment de convivialité et d'échange en ce début d'année, à l'occasion de notre cérémonie des vœux.

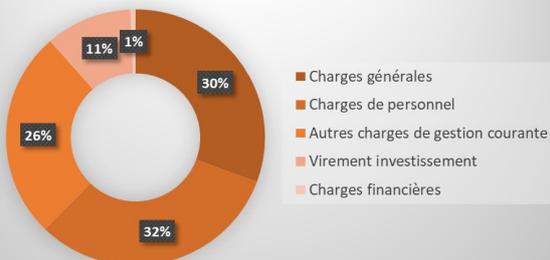
Les membres du Conseil Municipal et l'ensemble du Personnel se joignent à moi pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présenter tous nos vœux de Santé, Bonheur et parfaite Réussite pour vous-mêmes et vos familles.

Bien cordialement,

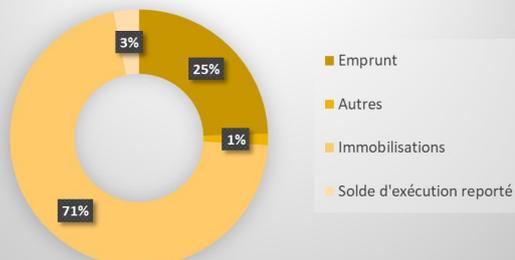
Le Maire, Bernard MASSIAS

Finances

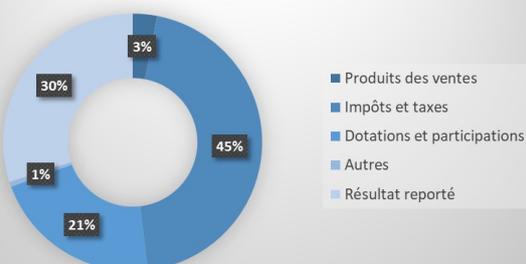
Dépenses de fonctionnement



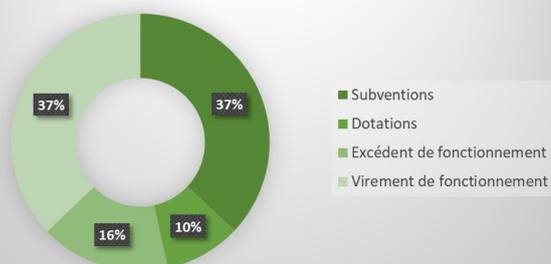
Dépenses d'investissement



Recettes de fonctionnement



Recettes d'investissement



BUDGET 2019

Fonctionnement

Équilibré à 395 037,84€

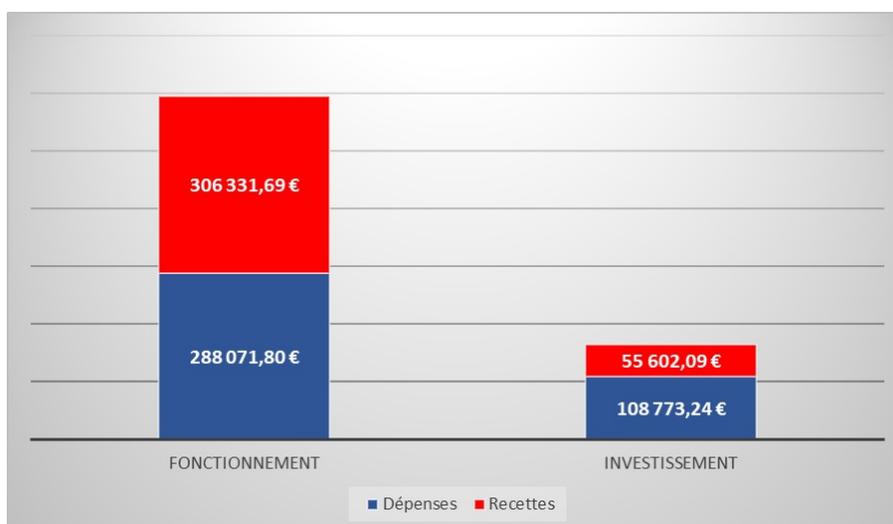
BUDGET 2019

Investissement

Équilibré à 114 863.60€

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Vue d'ensemble



Réalisations



Le réseau électrique de l'Eglise de Saint-Sauveur a été entièrement refait par l'entreprise Al Tech Energies, pour un montant de 2.992,14€ TTC.

L'Eglise de Sainte-Marthe, quant à elle, bénéficie d'un tout nouveau système de chauffage, réalisé par l'entreprise Al Tech Energies à nouveau, pour la somme de 8.273,18€, TTC, dont la moitié sera prise en charge par l'évêché



La toiture de la Mairie avait besoin d'un réel suivi. La Société Desmarty a été choisie et le montant s'élève à 5.383,20€ TTC.

Petits investissements:

- * Une débroussailleuse a été achetée pour l'agent communal, montant: 726,95€ TTC.
- * Certaines illuminations de Noël ont été changées pour un coût de 1.279,20€ TTC.
- * La commune a acheté la parcelle B 431, dont l'usage sera à définir prochainement.

La voirie communale a fait également l'objet d'aménagements, tels que la pose d'un miroir dans le bourg, au croisement du chemin du haut et de la rue de la République, et les coussins berlinois, complètement détruits, ont été remplacés par un ralentisseur en enrobé, plus intégré dans la chaussée. Ces aménagement ont été réalisés en partenariat avec la Communauté de Communes.

Petites dépenses générales, d'entretien:

- * Bâtiments communaux: 4.647,60€ TTC.
- * Entretien des terrains communaux: 5.502,90€ TTC.
- * Instruction des demandes d'urbanisme: 2.720,00€ TTC.



L'année 2019 devait être l'année de mise en accessibilité des cimetières et de la Mairie. Des problèmes d'emploi du temps de notre architecte n'ont pas permis la réalisation de cette tranche de notre Agenda d'Accessibilité Programmée, mais ce sera la priorité dès le début de 2020.

Les conseillers municipaux aussi se retroussent les manches! Merci à Gérard Bousquet qui a fourni un travail colossal, avec l'aide de Julia notre agent technique, pour la taille des végétaux autour de la Mairie. Ils ont également, avec l'aide de Damien Baqué, installé les illuminations de Noël, et traité la toiture de la cantine.



Vie Communale

Le jeudi 04 juillet, La Directrice de l'école, Isia Crusener, a organisé une petite fête (et une soirée camping avec les élèves!) pour fêter son départ, après 2 années passées à Sainte-Marthe. Elle a fait le choix de partir 1 an en Nouvelle-Zélande, nous lui avons donc souhaité bon voyage!



Ce départ a donc permis l'arrivée d'une nouvelle directrice en la personne de Christine Pégliasco, à droite sur la photo. Elle est en charge de la classe des CE2 et complète l'équipe d'enseignantes avec Kristel Princic, qui s'occupe des CM1 et CM2.

Les 5 et 12 mars, l'association Proxi Santé, partenaire de l'Agence Régionale de Santé, a posé son bus et son dôme sur le parking de la Mairie, pour des ateliers pratiques destinés principalement aux séniors, sur le thème de la prévention de la perte d'autonomie. Le succès n'a pas été au rendez-vous, mais cette association dont le but est de faire la promotion de la santé, de la prévention, de l'accompagnement dans une perspective globale mais aussi d'amélioration de la qualité de vie à travers le bien-être physique et moral, n'exclue pas de revenir. Nous vous tiendrons au courant si de nouvelles dates sont fixées.

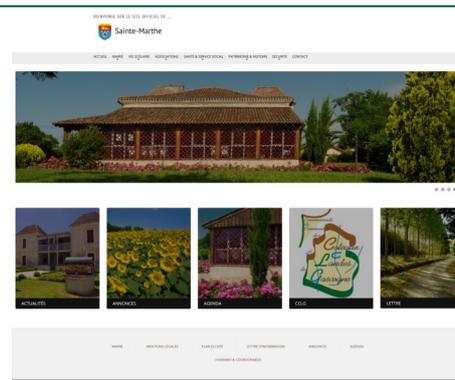


Le 11 juillet, un groupe de jeunes de l'amicale laïque de Tonneins, est venu sur la Commune, dans le cadre d'un chantier jeunes. Encadrés par notre agent technique, ils ont notamment réalisé des sapins à partir de palettes pour décorer le village au moment des fêtes. Ces sapins sont ensuite passés par les mains des enfants de l'école qui les ont magnifiquement décorés.



Un petit rappel: vous avez à votre disposition le site internet de la Commune, sur lequel vous retrouverez toutes les informations concernant la Mairie, l'école, les associations... La page « actualités » est mise régulièrement à jour avec des flashs de dernière minute ou des communiqués divers. N'hésitez donc pas à vous rendre sur l'adresse suivante:

<http://mairie-saintemarthe.fr/>



La fibre est une technologie qui va vous permettre, si vous en faites la demande, de bénéficier d'un très haut débit de connexion à internet. Nous entendons parler depuis plusieurs années de son arrivée sur le territoire, mais les choses se précisent.

Concrètement, la commune est divisée en 2 parties: le nord et le sud de l'autoroute qui représente un obstacle à traverser. La partie nord est reliée à la plaque Fourques - Samazan et devrait pouvoir bénéficier d'un raccordement dès le 31 décembre. La partie sud, quant à elle, est raccordée à la plaque de Grézet-Cavagnan, ce qui permettrait un branchement vers octobre 2020.



Ces dates nous ont été confirmées par le Président du Syndicat Lot-et-Garonne Numérique, lors d'une réunion à la Mairie, le 14 octobre dernier.

Cependant, pour être éligible, vous devez posséder une adresse normalisée, et nombreux sont ceux qui ne sont pas encore venus récupérer leur nouvelle adresse à la Mairie!

3 concerts ont eu lieu, organisés par des associations locales:

Harpinbag
le 02 février
à la salle des fêtes



Ensemble vocal
le 15 juin
à la salle des fêtes



Apparailly trio
Le 22 septembre
à l'église



Les menus de la cantine sont établis par la commission cantine pour l'année. Ils sont élaborés en grande majorité à partir de produits frais. Ils sont équilibrés et variés avec des viandes, du poisson ainsi que des fruits et légumes de saison.

Nous faisons appel à un producteur de la commune pour les fruits et légumes, ainsi qu'à des fournisseurs locaux pour le reste.

Les élèves apprécient la cuisine traditionnelle préparée par notre cantinière Christiane. Elle cuisine une cinquantaine de repas par jour. Le prix du repas est de 2,50€ pour un enfant.



Nous recevons de plus en plus de dons de livres, et malheureusement notre bibliothèque ne peut pas tous les accueillir par manque de place.

La commune va donc installer une boîte à livres, en accord avec les bénévoles gestionnaires de la bibliothèque.

Il s'agit d'un principe basé sur l'échange et le partage. Vous pourrez ainsi y déposer ou y emprunter des livres librement,

Année scolaire 2019-2020

Vous trouverez sur cette page un petit florilège des événements auxquels les élèves de CE2 et CM1-CM2 ont participé depuis la rentrée.

Le vendredi 18 octobre, les élèves déguisés ont fêté tous ensemble Halloween à l'école, à l'aube des vacances de la Toussaint.



Le 11 novembre, l'école a participé à la commémoration de l'Armistice 1918 en chantant « *La Marseillaise* ».

Les élèves, venus en nombre, ont également lu un poème de Jacques Hubert FROUGIER, « *14-18 Folie meurtrière* ».



Le lundi 18 novembre, les élèves de CM1-CM2 ont passé leur permis vélo à l'école.



Le jeudi 21 novembre, les élèves ont visité trois lieux culturels de la ville de Marmande – le musée Marzelles, l'Ostau Marmandés et la médiathèque Albert Camus – pour y découvrir l'exposition photographique de Félix Arnaudin, « *Le guetteur mélancolique* », *paysages et vie des Landes de Gascogne*.



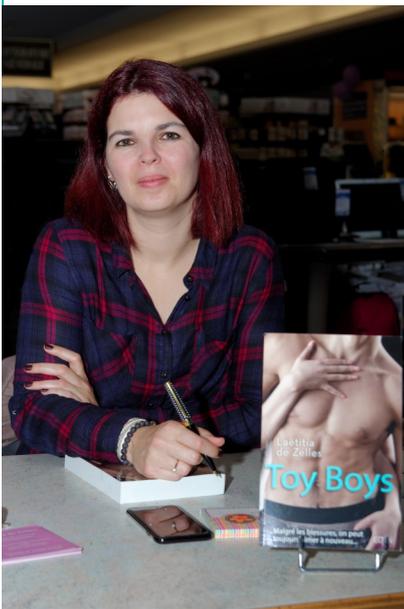
Ils ont également visité l'espace jeunesse de la médiathèque et les élèves de CM1-CM2 ont même bénéficié d'une animation autour de la musique afro-américaine.

Début décembre, les élèves de l'école de Sainte Marthe ont relevé le défi des sapins de l'espoir en confectionnant 96 boules de Noël pour le Téléthon. Ils se sont également mobilisés, aux côtés des jeunes de l'espace loisirs du Mas d'Agenais, pour décorer la traversée du bourg de Sainte Marthe en réalisant de superbes sapins en palettes en bois.

A venir...

Petit déjeuner à l'anglaise pour les CM1-CM2-6^e au collège du Mas d'Agenais le mardi 10 décembre, sortie au cinéma L'Odyssée de Casteljaloux le mardi 17 décembre et spectacle/goûter de Noël le vendredi 20 décembre à la salle des fêtes de Caumont.

Coup de projecteur sur...



Laëtitia de Zelles est auteure de new romance. Pour le moment il ne s'agit que d'une passion, son métier étant professeure des écoles. Elle se passionne pour toutes les formes d'art et de créations : littérature, musique, séries, théâtre (elle a joué dans une troupe amateur), chant (elle a animé la chorale de son ancienne école pendant huit ans), peinture (du classique au contemporain).

Laëtitia, originaire de Cocumont, habite notre Commune depuis quelques années avec sa petite famille. Elle est maman d'un petit garçon de huit ans.

Toy boys est le premier tome d'une trilogie éditée par City Editions dans la collection Eden.

« La vie d'Eléa est réglée au millimètre. Elle passe ses journées à la fac, son temps libre avec sa meilleure amie et ses nuits avec un homme chaque fois différent, son « toy boy » du moment. Mais sa vie est sur le point de prendre un nouveau tournant.

Lors d'une soirée, la jeune femme rencontre Milan, qu'elle trouve à son goût. Elle fait son jeu de la séduction habituel auquel il reste complètement insensible. Hors de question pour lui d'être un nom supplémentaire sur un tableau de chasse... même s'il apprécie la jeune femme.

Eléa n'est pas habituée aux refus et devient littéralement obsédée par Milan. Sept ans plus tôt, elle s'était fait une promesse : s'interdire tout vrai sentiment après avoir vécu un drame. Elle a toujours respecté cette promesse. Mais jusqu'à quand ? »

Pour Laëtitia, écrire c'est : **« Manipuler le lecteur mais avec bienveillance. On l'amène là où on veut, avec des intentions louables : lui faire découvrir un univers nouveau, lui donner envie de se questionner, le rendre plus indulgent peut-être ».**

Bruno Bouzounie a été instituteur à Sainte-Marthe, de septembre 2001 à juin 2010.



Son premier livre, *Au bout de la nuit*, est son premier roman.

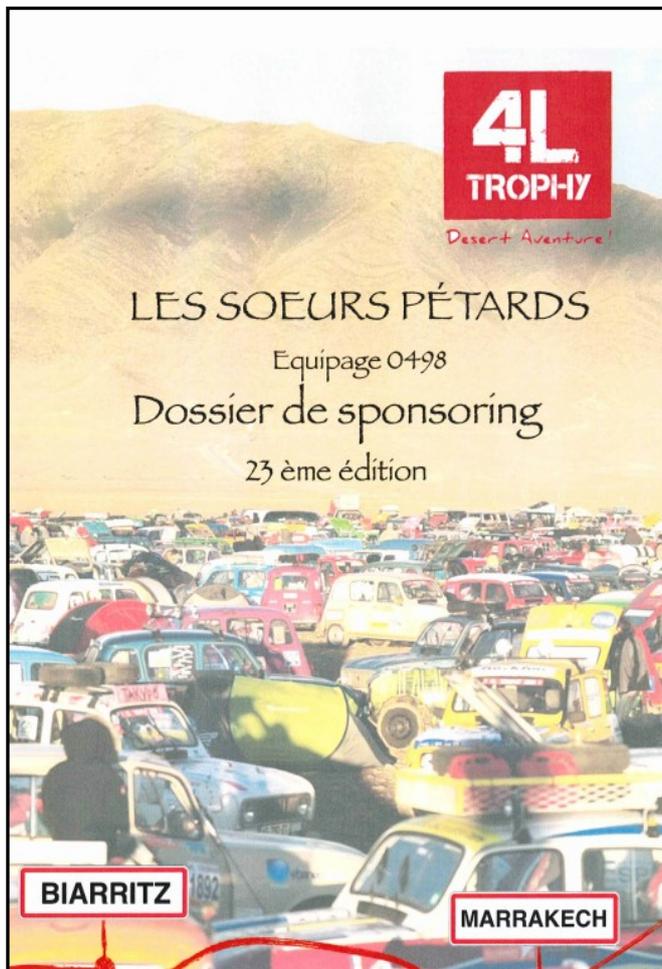
" Le thriller 100% addictif ! "

Un tueur psychopathe hante les rues de Bordeaux. La tension est inextricable.

Machiavélique. Diabolique. Explosif.

« Avril 1992. Les membres inférieurs d'un corps sont retrouvés dans le centre ville de Bordeaux. Le seul signalement auquel la police peut se référer est celui d'un homme à la stature hors du commun. Sur fond de rite païen et de légende arthurienne, un jeune lieutenant de police, Damien Sarde, qui vient d'intégrer la PJ, plonge au cœur de sa première enquête. Le criminel va restituer, au fil des jours, les morceaux du cadavre inconnu, autant de pièces macabres au service d'un puzzle machiavélique. »

Gagnant prix Femme Actuelle 2019



Le 4 L Trophy est le plus grand rallye du monde pour les moins de 28 ans.

L'objectif est d'atteindre Marrakech pour remettre des fournitures scolaires et sportives aux enfants les plus démunis du Maroc grâce à l'association « Enfants du désert », et à bord d'un véhicule mythique et légendaire: la 4L.

Pendant 12 jours, les binômes devront traverser 3 pays, participer à des épreuves d'orientation et une étape marathon de 48 heures en totale autonomie. Munis d'une boussole et d'un road book, ils devront tous les soirs rallier le bivouac.

Cette édition qui se déroulera du 20 février au 05 mars 2020, verra s'élancer un équipage de Sainte-Marthaises!

En effet, Maïlys Dupin et Flore Boyancé, amies depuis l'âge de 3 ans et sportives accomplies, ont décidé de participer à ce défi sportif, solidaire et humain.

Ce magnifique projet à besoin de vous!

Concrètement, comment les aider?

3 choix s'offrent à vous:

Un partenariat financier, qui vous permettra de valoriser l'image de votre entreprise sur la 4L et sur internet. Vous serez visible pendant une durée minimale de 1 an.

Un partenariat en nature, en leur donnant des équipements tels que des pièces mécaniques, des équipements obligatoires, des équipements pour le bivouac, des fournitures scolaires et/ou sportives...

Un don, pour participer à l'aventure en toute liberté.

Bon à savoir: vous bénéficiez d'une réduction d'impôts égale à un pourcentage du don selon la loi en vigueur, tout en bénéficiant d'une forte médiatisation et d'une image positive!

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à les contacter!



 boyancedupin@gmail.com

 [@lessoeurspetards](https://www.instagram.com/lessoeurspetards)

 [Les sœurs pétards-4l trophy 2020](https://www.facebook.com/lessoeurspetards-4l-trophy-2020)



Le 4L Trophy, c'est:

3000 étudiants, 1500 équipages, 12 jours d'aventure, 6500 km parcourus

Informations

Les bruits de voisinage

Les bruits de voisinage générés par le comportement d'une personne ou d'un animal causant des nuisances sonores peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, de jour comme de nuit.

Ce qui peut sembler correct à certains, peut être ressenti comme insupportable par d'autres. C'est pourquoi il est conseillé de respecter les horaires suivants pour des travaux bruyants:

Du lundi au vendredi: de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h30

Le samedi: de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Le dimanche et les jours fériés: de 10h00 à 12h00

Il est à noter que les bruits de comportement, qui sont également sanctionnables, peuvent être tout simplement des cris, des chants, de la musique, des feux d'artifice, une pompe à chaleur, des aboiements. Les nuisances olfactives ou visuelles peuvent aussi constituer un trouble de voisinage.

N'hésitez pas à discuter avec vos voisins afin d'améliorer la situation. Si cela n'est toutefois pas possible, la loi n°2019-222 du 23 mars 2019 impose le recours à la conciliation ou à la médiation préalablement à la saisine du tribunal.



Le Sivu Fourrière de Lot-et-Garonne

La fourrière est le lieu de dépôt des animaux capturés errants sur les communes. Elle accueille uniquement les animaux sur demande des Mairies et non celles des particuliers. Chaque commune cotise au fonctionnement de la fourrière.

Elle est située à Caubeyres, sur un parc de plusieurs hectares.

Dès qu'un animal errant sur une commune est capturé, les agents de la fourrière viennent le chercher à la demande de la Mairie. Dès son arrivée sur le site, l'animal est photographié, vacciné, vermifugé et on recherche son propriétaire. Si à l'issue du délai de garde légal il n'est pas récupéré par son propriétaire, il devient propriété de la fourrière.

Que faire si vous perdez votre animal?

Appelez la fourrière au 05 53 79 46 72 et munissez vous de son numéro d'identification et de son descriptif. Vous pouvez aussi voir les animaux présents sur le site ou les contacter par:



Site: www.chenil-fourriere47.com

Email: fourriere.chenil.departemental@wanadoo.fr



Pensez à faire identifier votre animal (chien ou chat), car seulement 35% des animaux entrés en fourrière sont identifiés et peuvent donc retrouver leur maître rapidement.

Les animaux errants

Si vous trouvez un chat ou un chien, avant de le récupérer, demandez vous s'il n'est pas en mesure de rejoindre son foyer seul, et s'il est vraiment en danger. Le fait de le nourrir va l'éloigner encore plus de sa famille qui doit être en train de le chercher.

Toutefois, si vous pouvez l'amener voir un vétérinaire pour vérifier s'il est tatoué ou pucé, vous ne pouvez pas le confier directement à une association ou à des particuliers. Comme nous l'a indiqué notre Préfète par courrier du 4 octobre 2019, « ces situations peuvent être sources de conflit et représenter des enjeux à la fois sanitaires, de protection animale, et également de sécurité publique » comme la rage ou des problèmes comportementaux.

C'est pourquoi vous devez appeler la Mairie qui fera intervenir le chenil fourrière de Lot-et-Garonne, uniquement si l'animal est capturé.



CenterParcs

La première pierre du Center Parcs « Domaine des Landes de Gascogne » sur les communes de Pindères et Beauziac vient d'être posée et une campagne de recrutements va avoir lieu, dès 2020.

Le groupe Pierre et Vacances s'est engagé à recruter des emplois localement, et ce ne sont pas moins de 291 postes qui seront à pourvoir dans les domaines suivants: vente, aquatique, sécurité, nettoyage, maintenance, cuisine et administratif.

Vous pouvez dès à présent déposer vos candidatures à la Mairie qui les transmettra à notre Communauté de Communes pour une remise à Pierre et Vacances.

Chef de file de l'action sociale, le Département est garant des solidarités humaines et territoriales. Alors que de nombreux Lot-et-Garonnais sont dépourvus d'une solution complémentaire santé, le Conseil Départemental de Lot-et-Garonne entend lutter contre le renoncement aux soins en créant Santé 47.

En partenariat avec l'association d'assurés indépendants ACTIOM, le Conseil Départemental propose ainsi des contrats de complémentaire santé à prix négociés et accessibles à tous les Lot-et-Garonnais.

L'ambition du Département est de renforcer l'accès aux droits de ses administrés, et, notamment des publics les plus fragiles, souvent exclus du système médical.



www.sante47.org

LOT-ET-GARONNE
Le Département Cœur du Sud-Ouest

Renseignements:

05.57.81.12.47

www.sante47.org

**UNE IDÉE ?
UN PROJET POUR VOTRE
DÉPARTEMENT ?**
Passer à l'action !

DÉPOSEZ VOS IDÉES SUR
initiativecitoyenne47.fr

ou en format papier grâce à la fiche que vous trouverez
en mairie ou dans les collèges
JUSQU'AU 31 JANVIER 2020

Le Budget participatif citoyen permet aux Lot-et-Garonnais de déposer des projets en lien avec les compétences du Département et de choisir, par le vote, ceux qu'ils souhaitent voir se concrétiser.



LOT-ET-GARONNE
Le Département Cœur du Sud-Ouest

**Premier budget participatif du Lot-et-Garonne,
une urne vous attend à la Mairie pour recueillir vos idées et propositions.**

LE BUDGET PARTICIPATIF CITOYEN

QUI PEUT DÉPOSER UN PROJET ?

Tout citoyen âgé d'au moins 11 ans et résidant en Lot-et-Garonne. Le dépôt d'idée peut se faire de manière individuelle ou collective : association, collectif, entre voisins, entre élèves...

Toutefois, la réalisation du projet devra être assurée par une association.

Les projets seront classés selon les catégories :

- par canton
- avec un label « projet jeune » pour ceux déposés par les 11 - 20 ans
- avec un label « projet Lot-et-Garonne » pour les projets de portée départementale.

POUR FINANCER QUOI ?

Le financement par le Budget participatif citoyen n'est possible que pour des projets d'investissement, d'intérêt collectif, en lien avec les compétences du Département, portés par une association et réalisable dans les 12 mois suivant le vote de la subvention.

YA-T-IL UN MONTANT MAXIMUM ?

- pour les projets « jeunes » déposés par les Lot-et-Garonnais âgés de 11 à 20 ans : 25 000 euros maximum, financés à 100 % par le Budget participatif citoyen
- pour les autres projets : 50 000 euros maximum, financés à 100 % par le Budget participatif citoyen

QUI CHOISIT LES PROJETS LAURÉATS ?

Les projets qui rempliront les critères d'éligibilité seront soumis au vote en avril 2020. Chaque Lot-et-Garonnais votera pour les 3 projets qu'il juge les plus utiles pour le territoire.

Les projets « Jeunes »

- classement selon les voix obtenues
- sélection des projets jusqu'à épuisement de l'enveloppe (100 000 euros)

Les autres projets

- classement par canton selon les voix obtenues et sélection du 1^{er} projet de chaque canton
- classement des projets labellisés « Lot-et-Garonne » selon les voix obtenues et sélection du projet arrivé en première position.
- Enfin, parmi les projets restants, classement et sélection jusqu'à épuisement du budget.

1 MILLION D'EUROS
DONT 100 000 EUROS RÉSERVÉS
AUX PROJETS « JEUNES »

RÉALISATION
D'UN PROJET MINIMUM
PAR CANTON ET DANS LES
CATÉGORIES JEUNE
ET « LOT-ET-GARONNE »

UN VOTE DES LOT-ET-GARONNAIS
POUR CHOISIR LES PROJETS
QUI SERONT RÉALISÉS

Les thématiques

- CULTURE & PATRIMOINE
- ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE
- INNOVATION & NUMÉRIQUE
- MOBILITÉ
- SOLIDARITÉS
- SPORT

CALENDRIER

**DU 16 OCTOBRE 2019
AU 31 JANVIER 2020**
Dépôt des idées

FÉVRIER - MARS 2020
Analyse technique et finalisation
des idées en projets
Le service Démocratie participative examine la
faisabilité juridique et technique du projet
et propose un accompagnement personnalisé.

AVRIL - MAI
Campagne par les
porteurs de projets et
vote des citoyens

MI-MAI
Dépouillement des
votes et annonce des
projets lauréats

FIN MAI
Délibération du Conseil
départemental pour attribution
des subventions



Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020. Vous retrouverez un focus sur les élections un peu plus loin dans ce bulletin.

Pour cette élection, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales vont être appliquées.

L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin.

Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin).

Vous avez la possibilité de vérifier votre situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Vandalisme et dépôt sauvage de déchets

La Commune est de plus en plus victimes d'incivilités, sous toutes leurs formes. En effet, les toilettes publiques sont régulièrement vandalisées, le terrain derrière la cantine est souvent utilisé comme dépotoir ou lieu de rencontre, les nouvelles plaques de rues ont fait l'objet de vol, sans parler des dépôts sauvages en forêt ou au pied des containers, ni de la détérioration du matériel mis à disposition dans la salle des fêtes.

Ces comportements poussent au retrait des containers collectifs, en développant le ramassage en porte à porte, pour l'instant sans augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, et à des dépôts de plaintes. Un arrêté a également été pris permettant aux agents de chercher dans les déchets l'adresse des contrevenants afin de les verbaliser.

La déchetterie de Casteljaloux (05.53.83.34.27) est à la disposition des habitants de la Communauté de Communes des Coteaux et Landes de Gascogne, sans carte d'accès, aux horaires suivants:

Lundi, vendredi et samedi: de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mardi et mercredi: de 14h00 à 17h00

Jeudi: de 9h00 à 12h00

A compter de début 2020, il est possible que certains horaires soient modifiés.



Si vous avez des encombrants que vous ne pouvez pas porter vous-même à la déchetterie (machine à laver, télévision, lit, matelas, etc), il existe un service de ramassage géré par la Communauté de Communes. Pour cela, vous devez vous inscrire, dans la limite de 3 objets par foyer. Toutefois, ce service ne fonctionne pas toute l'année.

Rappelons que vous devez trier vos déchets ménagers en portant aux points d'apports volontaires, les verres, cartons, emballages et papiers.

La commune tient à remercier les personnes volontaires et concernées par l'environnement qui se sont présentées à la Mairie et qui ont demandé à pouvoir enlever les déchets qu'ils trouvent lors de leurs ballades en forêt.

Vie associative

CLUB DES 7 MOULINS

Voici que se termine une année perturbée par les intempéries et surtout les fortes chaleurs, qui nous ont gênées pour mener à bien nos activités.

Notre club se porte en excellente santé. Malheureusement trois de nos adhérents nous ont quittés pour aller retrouver les étoiles.

Notre club est ouvert à toutes les générations, cela signifie tous les âges... Nos activités sont multiples (belote, scrabble, loto, repas). Une sortie est prévue au printemps. Un bus très confortable vous emmène en promenade... Nos repas et notre sortie ont toujours lieu un samedi. Nos activités de la semaine se déroulent les 2ème et 4ème jeudis du mois.



Je vous invite à rejoindre notre groupe et notre club vous apportera une agréable distraction...

Pour l'année 2020, 6 grands lotos sont prévus aux dates suivantes:

| | |
|---------------------|----------------------|
| Dimanche 26 janvier | Dimanche 6 septembre |
| Dimanche 22 mars | Dimanche 18 octobre |
| Dimanche 10 mai | Dimanche 20 décembre |



Madame la Présidente vous souhaite à tous pour cette nouvelle année, beaucoup de joie, de bonheur et de santé.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La Bibliothèque Municipale propose de très nombreux ouvrages, parmi lesquels les enfants, les adolescents et les adultes trouveront leur bonheur.

Vous y trouverez de nombreuses publications : BD, Mangas, Romans, Policiers, Pratiques, Biographies, Revues et bien d'autres genres.

L'inscription est gratuite...

Nos objectifs principaux sont de soutenir et de dynamiser la lecture en proposant un lieu dédié aux livres. La Bibliothèque Municipale est ouverte au grand public.

Tous les 6 mois, nous renouvelons les livres avec le Conseil Départemental grâce au Bibliobus ainsi qu'à la Mairie qui nous alloue un budget annuel pour en acheter.

Notre équipe de bénévoles, vous attend, le vendredi de 16h30 à 18h, tous les 15 jours.

Le planning des permanences est affiché sur le tableau de la Mairie.

Venez nombreux !!!

Les bénévoles.

SOCIETE DE CHASSE

Parmi les dispositions contenues dans les nouvelles propositions de la « loi-chasse », il est demandé aux chasseurs, par le biais des Fédérations Départementales, de mettre en place une stratégie pour le développement de l'activité cynégétique dans son ensemble.

C'est une véritable marque de confiance envers les chasseurs et une belle illustration du travail qui est réalisé par ces indispensables gestionnaires de terrain et ces médiateurs permanents des problématiques, notamment celles des dégâts de grands gibiers aux récoltes, aux jardins ... et, malheureusement aussi en matière d'accidents de la route.

Ainsi la prolifération importante de sangliers et de chevreuils doit être régulée pour éviter le pire.

Entre le sanglier et le chasseur, la passion a toujours été le dénominateur commun. La spectaculaire expansion de la bête noire n'a fait qu'exacerber cette relation.

Avez-vous goûté au plaisir de cette viande? Quelle que soit votre réponse, n'hésitez surtout pas, venez vous régaler et partager avec nous ces moments de grande convivialité dont nous avons tous besoin.

REPAS ouvert à tous, le dimanche midi 23 février 2020.

A bientôt, le conseil d'administration.

COMITE DES FETES

Un nouveau bureau a été élu, le 29 novembre dernier, en voici la composition:

| | |
|----------------------|------------------------------------|
| Co-Présidents: | Bertrand Pin et Faby Legrand |
| Présidents adjoints: | Rémy Mouneyres, et Mathieu Beaudin |
| Trésorier: | David Faux |
| Trésorier adjoint: | Nicolas Dubot |
| Secrétaire: | Cindy Labatut |
| Secrétaire adjointe: | Julie Biason |

Membres actifs: Jérôme Dubourg, Sylvain Bouty, Denis Lamouroux, Emilie Martineau, Marie-Laure Lormand, Aimy Mouneyres, Julien Faux.

Manifestations 2020

Samedi 15 février: loto de la Saint-Valentin

| | | |
|---|---|--|
| F | { | Vendredi 10 juillet: soirée Electro |
| Ê | | Samedi 11 juillet: repas du comité |
| T | | Dimanche 12 juillet : belote, paella, loto |
| E | | Lundi 13 juillet: marché fermier, feu d'artifice |

L'année 2019 touche à sa fin, avec le renouvellement du bureau, et toujours l'équipe au complet.

Merci à tous et toutes d'être présents chaque année dans nos différentes manifestations.

Merci aussi aux membres actifs, à la Mairie et aux diverses associations qui sont toujours là pour nous aider.

Plusieurs manifestations sont prévues pour l'année 2020, plus de détails vous seront donnés en cours d'année.

Excellentes Fêtes de fin d'année à vous tous,

Le Bureau.

Société de Pétanque LA RAFALE

Pas de changement de nos activités. Durant l'été, les entraînements se déroulent derrière l'école, tous les vendredis soirs.

Dans l'hiver, nous organisons des concours de belote. Quatre sont déjà prévus pour les vendredis 31 janvier, 28 février, 27 mars et 24 avril 2020.

Vers le mois de mai ou juin, un repas gratuit pour tous nos licenciés et membres sera organisé, la date sera fixée à la prochaine assemblée générale.

Vous êtes tous les bienvenus à l'association de pétanque LA RAFALE.

Pour des renseignements plus précis, vous pouvez me contacter au 05.53.20.60.10.

Les dates de nos manifestations paraissent dans les journaux locaux à savoir le Sud-Ouest et le Républicain.

Tous les licenciés et membres de l'association se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2020.

Le Président, Jean Dubourg.

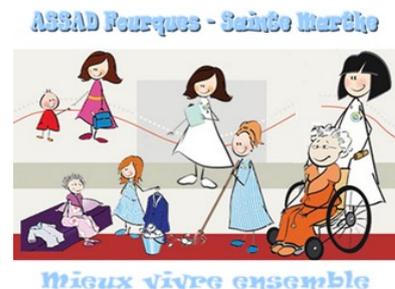


ASSAD FOURQUES / STE-MARTHE

L'ASSAD Fourques/Ste-Marthe est une association loi 1901 fondée en 2006. Implantée sur les deux villages depuis 10 ans, l'objectif de l'association a toujours été de faciliter et d'améliorer les conditions de vie à domicile.

Elle déploie plusieurs types d'activités.

- **Aide** à domicile et assistance aux personnes fragilisées.
- **Entretien** de la maison et travaux ménagers pour tout public, fragile ou non.
- **Accompagnement** dans vos différents déplacements.



Parce que le socle sur lequel s'appuie l'association est le **professionnalisme**, l'ASSAD Fourques/Ste-Marthe ne déploie que des salariés à tous les postes d'interventions à domicile, d'encadrement, et de gestion administrative.

Parce que son engagement repose sur la solidarité, l'ASSAD Fourques/Ste-Marthe est dirigée par un Conseil d'Administration uniquement composé de bénévoles.

Au sein de l'ASSAD Fourques/Ste-Marthe, quelques valeurs fortes sont communes à l'ensemble des personnes qui directement ou indirectement font vivre et développent l'association.

Sa déontologie s'exprime autour d'une attitude générale de respect, d'une intervention individualisée auprès de la personne.

Comment faire appel au service ?

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Le Bourg, 47200 Fourques-sur-Garonne.

Contact au 05.53.93.32.71.

APE CAUMONT / SAINTE-MARTHE

L'APE voit partir sa présidente, Marielle BAQUÉ, qui était aux commandes depuis deux ans, pour des projets personnels. Nous lui souhaitons bon courage pour la suite.

Cette année le bureau est composé d'une co-présidence avec M. PANCHOUT Sébastien et Mlle DUBÉDAT Mélissa, Mlle LALLEMAND Stéphanie qui a pris la place de trésorière, et Mme LABADOU qui est notre secrétaire.

L'APE a décidé de réitérer l'opération chocolats de Noël et tient à dire un grand merci à toutes des personnes qui y ont participé.

Nous organisons un spectacle de Noël pour les enfants l'après-midi du 20 décembre suivi de la remise des cadeaux par le Père-Noël. Un petit goûter sera donné aux enfants et cette journée sera clôturée par le marché de Noël qui se fera dans la cour de l'école de Caumont. **On vous souhaite de bonnes vacances**

Le carnaval se déroulera le 20 mars dans les rues de Caumont, suivi d'un repas le soir à la salle des fêtes de Ste-Marthe. **Pas de thème imposé, venez comme vous êtes.**

La kermesse aura lieu le 14 juin à l'école de Ste Marthe avec un repas dans la cour ou sur le parking suivant le monde qu'il y aura, avec une tombola et plein de lots à la clé.

Nous sommes en pour-parler pour savoir si nous ferons un loto ou pas.

Toutes les actions entreprises par l'APE servent à récolter de l'argent pour continuer à aider les écoles dans les sorties scolaires, les cadeaux, etc...



Cordialement,
Les présidents, Mélissa et Sébastien.

ENSEMBLE VOCAL DE SAINTE-MARTHE

Les charges professionnelles du chef de chœur ne lui permettent pas, cette année, de continuer à gérer l'Ensemble vocal.

Celui-ci est mis en sommeil.



HALTE A LA POLLUTION

L'association Halte à la pollution reste active et vigilante en assistant aux réunions de suivi concernant l'Entreprise d'enrobés.

Le repas d'automne a encore été très apprécié par la centaine de convives.

L'association remercie tous ses fidèles adhérents et souhaite que l'année 2020 soit une année d'éveil à la nature et de respect de l'environnement.

Bonne année à toutes et à tous,

Richard DUPIOL.



Ce qu'il s'est passé en 2019...

De nombreuses manifestations ont eu lieu, le plus souvent organisées par le tissu associatif local. En voici un petit florilège:

12/01: cérémonie des vœux

27/01: loto organisé par les 7 moulins

02/02: concert de harpes avec l'association Harpinbag

09/02: belote organisée par la Rafale

16/02: repas organisé par la société de chasse

25/02: loto organisé par le comité des fêtes

05 et 12/03: Api Bus par l'association Proxi Santé

08/03: repas du carnaval organisé par l'association des parents d'élèves

23/03: belote organisée par la Rafale

24/03: loto organisé par les 7 moulins

10/05: belote organisée par la Rafale

12/05: loto organisé par les 7 moulins

13/06: ronde cycliste Usep

15/06: concert organisé par l'ensemble vocal de Sainte-Marthe

du 11 au 14/07: fête communale organisée par le comité des fêtes

15/08: tour de l'avenir

22/09: concert à l'église organisé par « Apparayilly trio »

04/10: belote organisée par la Rafale

02/11: karaoké organisé par le comité des fêtes

16/11: belote organisée par la Rafale

08/12: loto organisé par les 7 moulins

14/12: belote organisée par la Rafale



Solidarité Ensemble
Bénévolat Patrimoine Echange Partage
Bénévoles Amitié Découverte Association
Manifestations Sport Aide Relation
Créativité Associations Projets

Les associations ont besoin de vous pour dynamiser la vie communale, alors n'hésitez plus, et venez!

Elections Municipales

Les 15 et 22 mars 2020 auront lieu les élections municipales qui serviront à renouveler votre « municipalité ».

Petit rappel sur le fonctionnement et les organes décideurs de la commune.

La Municipalité est constituée d'un Conseil Municipal, chargé par ses délibérations de régler les affaires de la Commune, et d'un Maire, accompagné de ses adjoints, qui s'occupent de mettre en œuvre les décisions du Conseil Municipal.

Le Maire est élu par les Conseillers Municipaux lors de la première séance du nouveau Conseil Municipal. Il est seul chargé de l'administration, mais peut déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints. Une fois élu, il est agent de l'Etat sous l'autorité du Préfet, et exerce des fonctions d'Officier d'Etat-Civil et d'Officier de Police Judiciaire sous l'autorité du Procureur de la République. Au niveau de la Commune, il est chargé, sous le contrôle du Conseil Municipal, dont il exerce les décisions, de passer les marchés publics, signer les contrats, préparer le budget, et gérer le patrimoine. Il doit rendre compte au Conseil Municipal de ses actions. Il a des pouvoirs propres, comme maintenir l'ordre public, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique.

Le Conseil Municipal, dont les membres sont élus au suffrage universel direct, représente les habitants. Ses attributions sont très larges depuis la loi de 1884 qui le charge de régler « par ses délibérations, les affaires de la Commune ». Il donne son avis chaque fois qu'il est requis par les textes ou par le représentant de l'Etat. Il se positionne également sur les sujets d'intérêt local comme le budget, le compte administratif, les services municipaux, les travaux, la gestion du patrimoine et bien plus encore. Il exerce ses compétences en adoptant des délibérations, et peut former des commissions disposant d'un pouvoir d'étude des dossiers (à Sainte-Marthe, il y existe 12 commissions). Il a le devoir de se réunir au moins une fois par trimestre et les séances sont publiques. C'est par ce moyen que chaque citoyen peut avoir accès à l'information de la gestion communale. De plus, les comptes-rendus sont affichés dans les 8 jours qui suivent chaque réunion, et sont disponibles sur le site www.mairie-saintemarthe.fr.

Les 15 et 22 mars prochains, vous serez donc appelés à venir voter pour renouveler les membres du Conseil Municipal de la Commune. Vous allez devoir élire 15 Conseillers Municipaux qui seront en place pour 6 ans. En tant que commune de moins de 1000 habitants, le scrutin sera majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les candidats se présentent sur une liste, mais les électeurs peuvent modifier les listes, les panacher, ajouter ou supprimer des candidats sans que le vote soit nul. Il n'y a pas d'obligation de parité femmes/hommes. Pour être élu dès le premier tour, les candidats doivent obtenir la majorité absolue et recueillir au moins un quart des suffrages des électeurs inscrits. Les suffrages sont donc décomptés individuellement par candidat, et non par liste.

Si un second tour est organisé, l'élection a alors lieu à la majorité relative (les candidats élus sont ceux ayant obtenu le plus grand nombre de voix).

Pour pouvoir voter, vous devez donc être inscrits sur la liste électorale. Vous avez jusqu'au 07 février 2020 pour le faire, soit par papier à la Mairie, soit par internet. Dans les deux cas, vous devez vous munir d'un justificatif d'identité et de domicile. Toutefois, nous vous conseillons de ne pas attendre le dernier moment car il s'agit d'un nouveau fonctionnement qui a empêché certains électeurs de voter lors des dernières élections.

La voirie communale

La voirie communale peut être divisée en deux grandes catégories: d'un côté les voies communales, les principales, qui font partie du domaine public de la commune et d'autre part les chemins ruraux que la loi classe dans le domaine privé communal.

Sur la commune de Sainte-Marthe, nous recensons 15 voies communales pour environ 15 km, et 29 chemins ruraux, pour environ 17 km.

Une des caractéristiques d'une voie communale est qu'elle peut faire l'objet d'un transfert de compétence à un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), autrement dit, la Communauté de Communes. Donc, depuis le 1er janvier 2005, la Communauté de Communes des Coteaux et Landes de Gascogne est la gestionnaire de nos voies communales, que ce soit pour l'entretien de la chaussée ou le fauchage des talus. Notre communauté comprenant 27 communes, vos demandes ne peuvent pas toujours être réalisées aussi rapidement que nous le souhaitons, ce qui reste compréhensible. De plus, certaines voies étant mitoyennes avec d'autres communes ne faisant pas partie de notre communauté de communes, il existe un accord avec Val de Garonne Agglomération, qui est en charge de l'entretien de certaines.

Les chemins ruraux, pour être classés tels quels, doivent posséder plusieurs caractéristiques. Ils appartiennent à la commune, à la différence des chemins d'exploitation qui appartiennent aux riverains, et des voies appartenant aux particuliers. Ils sont affectés à l'usage du public, ils ne sont pas classés dans les voies communales, et ne présentent pas l'aspect d'une rue. Un principe fondamental veut que l'entretien des chemins ruraux ne relève pas d'une dépense obligatoire des communes. Les crédits nécessaires ne peuvent être d'office ni ouverts, ni engagés. Si la commune souhaite procéder à la prise en charge des dépenses liées aux chemins ruraux, alors le financement est assuré par le budget communal. En 2019, le montant réglé par la Commune de Sainte-Marthe pour les chemins ruraux s'élève à 4 248€. Le Code de la Voirie routière permet aux communes d'imposer aux entrepreneurs ou aux propriétaires des véhicules responsables de la détérioration anormale, une contribution spéciale proportionnée à la dégradation causée. Actuellement plusieurs dossiers de ce type sont en cours sur la Commune envers des Entreprises. En ce qui concerne la circulation des véhicules à moteur sur les chemins ruraux, elle est interdite seulement dans les parcs nationaux, les réserves naturelles, dans les massifs forestiers et sur les chemins de halage. Mais, le Code Rural et de la Pêche Maritime précise que l'emprunt de ces chemins par des véhicules autres que ceux utilisés pour les exploitations agricoles, pose un réel problème. En effet, les randonneurs « motorisés » peuvent créer des nuisances: défoncement de l'emprise, gêne pour les riverains, divagation sur les propriétés privées en bordure... Cependant, les Maires n'ont la possibilité de prendre des mesures de restriction que si elles sont limitées dans le temps ou dans l'espace, et elles ne peuvent être que partielles, la continuité du cheminement devant être assurée. Il faut savoir que tout acte de nature à porter atteinte à l'intégrité des chemins ruraux ou à leurs dépendances, à en modifier l'emprise ou à y occasionner des dégradations constitue une infraction sanctionnée par la loi.

Pour terminer, un petit mot sur les routes départementales qui sont au nombre de 2 sur notre commune. Il faut savoir que les dépenses relatives à la construction, à l'aménagement et à l'entretien des routes départementales sont à la charge du Département. Le Maire y assure simplement la police de la circulation.

Etat-Civil

Naissances

Lila DUCASSE le 11 janvier
Alejandro FERNANDEZ BALAT le 08 février
Sloane CHATELAIN le 26 mai
Elise LESPINE le 30 octobre



Mariages

Hugo RITES & Liliana BARBOSA MOREIRA le 04 mai
Sylvain BOUTY & Marion BONNEAU le 06 juillet
Jean-Paul BORDESSOULES & Béatrice ARBLADE le 17 août
Carlos COUTINHO DE SOUSA & Marion HUBER le 24 août
Denis LABARDIN & Dominique BESSON le 14 septembre



Décès

Huguette BELLOTTO le 06 janvier

LES PROFESSIONNELS

BERNADETTE POUCHET
Assistante maternelle agréée
 21 ans d'expérience

Maison calme à Sainte Marthe
 Etudie toutes propositions

05.53.20.99.30 / 06.40.05 .58.17

Assistante Maternelle
 Agréée

Anne-Laure
ARNAUD

Accueille vos enfants de tous
 âges

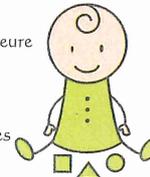
"Le Temple"

Aire de jeux extérieure
 sécurisée

(2 minutes échangeur
 autoroute Marmande)

Jeux d'éveil

Activités manuelles



47430
 SAINTE MARTHE

06-84-85-69-65

Accueil Familial de Personnes Agées

22, impasse des prairies « Magrette »

47430 – Sainte-Marthe

05.53.20.75.83



Airbnb

La "Chênaie" 47430 SAINTE MARTHE
 Tél. 06 07 83 81 45 06 04 41 34 36

CHAMBRES D'HOTES



PISCINE



Irène et Jean Luc VERDIÈRE

05 40 52 61 91

MOULIN DE TARRES DE BAS
 47430 Sainte Marthe - Lot et Garonne
 jean_luc.verdiere@aliceadsl.fr

Gîtes AYMELYS

Tranquillité et simplicité assurées

Famille DUPIN

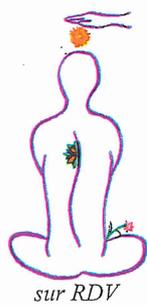
Hébergement temporaire

06-03-53-43-50
 06-10-42-38-11

387 route de Sainte-Gemme - Lapaillassé
 47430 SAINTE-MARTHE

E mail

patrick.dupin@gmail.com



La Rosée du Matin

Médecine Douce
Thérapeutiques
Alternatives

Bouglon - Marmande - Domicile

sur RDV | **Aurore GEERAERT - 07 80 42 50 74**

« Soyez le changement que vous voulez voir
 dans le monde » Gandhi

- * Prendre soin de soi :
 Corps, Ame, Esprit
- * Accompagnement, relaxation
- * Réharmonisation de notre
 carte énergétique

Un Esprit sain dans un corps sain

Liste non exhaustive.
 Certaines adresses pourraient avoir été modifiées suite à l'adressage.

ANNIE LAVAL TRADUCTIONS

WWW.ANNIE-LAVAL-TRADUCTIONS.COM

ANNE CAVILLON LAVAL
ANNY.LAVAL@ORANGE.FR

VILLA SONATINE. HAHORON
47430 SAINTE MARTHE

0684003465



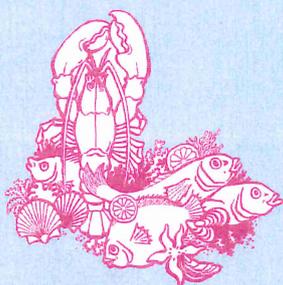
**Ensemble
Pierre Taconné**

Pascal Apparailly 06 80 73 68 92

**Événementiel
Concerts
Messe de
Mariage**

Lieu-dit « La Chambre » 47430 Sainte Marthe
www.quatuor-sud-ouest.com - assoept@gmail.com

**POISSONNERIE
DUPOUY**



☎ 05 53 93 54 49
06 70 00 25 17

1, avenue de la Libération
47700 CASTELJALOUX

a.Laval
Photographe

www.facebook.com/annielavalphotographe
www.annie-laval-photographies.com
mailto:annylaval@orange.fr



06 84 00 34 65

TAILLE

DE PIERRES

CREATION-RENOVATION
BATI ANCIEN

PIN GAËTAN

06 78 89 63 54

tailledepierre.pingaetan@gmail.com

47430 STE MARTHE

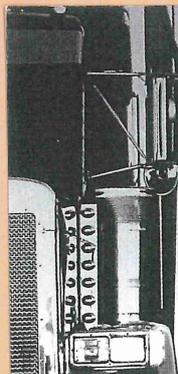


**MARIAGE - BAPTEME
COMMUNION - BANQUET**

REILLOTS TRAITEUR

M. Denis LAMOUROUX
47430 STE MARTHE

Tél. : 06.21.73.22.28



Le RPA

Restaurant Routier

Relais du Pont de l'Avance
47430 Sainte Marthe

A 200m du péage direction Marmande

Tel / Fax : 05 53 20 70 26

Mail : rpa47430@gmail.com

Facebook : Routier le Rpa

Sarl BOUTY Peinture

Artisan Peintre

Peinture intérieur & extérieur
Revêtement sols & murs
Décoration

Sylvain BOUTY

"Sarreste"

47 430 Sainte Marthe

06.81.80.45.42

FABIEN LEFEBVRE

47 200 MARMANDE

**ENTREPRISE DE RENOVATION
DE SECOND OEUVRE**



- PONCAGE VITRIFICATION DE
PARQUETS

- PEINTURE

- SOLS

- PLATRERIE/ISOLATION

06.82.84.74.94

Liste non exhaustive.
Certaines adresses pourraient avoir été modifiées suite à l'adressage.

**BERTRAND
PIN**

ENTREPRISE
ARTISANALE
MAÇONNERIE

**RÉNOVATION
BÂTI ANCIEN
NEUF**

PORT
06
87
76
80
60

bertrand.pin@live.fr
47430 SAINTE MARTHE

Jérôme Labadesse
Carrelage-Mosaïque

Métairie de Meilhan
47430 Sainte Marthe

Tél : 06 25 64 23 90
e-mail : eurl.labadessejerome@yahoo.fr

Jean-Pierre JARDET

**Charpente - Couverture
Nettoyage toiture
Isolation
Lambris et PVC...**

"Courbette" 47430 Sainte-Marthe
Tél. : 05 53 64 67 02 - Port. : 06 75 62 75 89

EIRL LABBÉ Claude

ENDUITS DE FAÇADES

NEUF OU RÉNOVATION

MAISON MUR GARAGE
PIQUAGE MURS, JOINTS DE PIERRE,
INTÉRIEUR - EXTÉRIEUR
ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR

Lieu Dit LAMOTHE
47430 SAINTE MARTHE
06 59 74 17 17
Mail : labbe-claude-pierre@hotmail.fr

SAS BEAUPUY CARRELAGE

Jonathan beaupuy : Métairie de Meilhan
47430 Sainte Marthe
06.88.54.20.70 - 05.53.79.29.58 beaupuy.carrelage@orange.fr

DANY LANDREAU
ASSAINISSEMENT & T.P.
06.04.41.79.48
pluvial365@gmail.com

Assainissement INDIVIDUEL ET COLLECTIF

- Conception - Dimensionnement - Réalisation de filière complète
- Mises aux Normes, réhabilitation et entretien périodique
- Tout à l'égout - Séparation des eaux usées et pluviales
- Diagnostics, études, conseils techniques et financiers

TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS

- Terrassement, empierrement calcaire
- Travaux d'aménagement et finitions
- Prestations agricoles et communales

FAITES DES ÉCONOMIES
Récupération eaux de pluie

Installation
Jardin & Habitat
Filtration-Concept

Service Éco Particulier
Service Éco Entreprise

Capi FRANCE

Stéphanie SEDEUIL
Conseiller Immobilier

06 64 13 11 56
stephanie.sedeuil@capi.france.fr

www.capifrance.fr RSAC : 524 434 495

TAXI BALTA

Le taxi qui vous facilite la vie !

Déplacements toutes distances, Gares,
Aéroports, Hôpitaux...

05 53 64 92 02 / 06 85 77 28 63

Commune de stationnement : Ste Marthe

Liste non exhaustive.
Certaines adresses pourraient avoir été modifiées suite à l'adressage.

Vente de céréales au détail

Blé, orge, maïs et foin

Famille Dupin

06.10.42.38.11



Pépinières
Martailac

Jacques BERTRAND

Directeur Technique & Commercial

Mobile : 06 71 26 63 26

jacques.martailac@orange.fr

Lacarrère - 47430 SAINTE-MARTHE - France

Tél. : 05 53 79 64 67 - Fax : 05 53 93 40 69

www.martailac.com

CAPRI
TERM



LA PROTECTION À LONG TERME

ZAC de MARMANDE Sud - 47250 SAMAZAN :

Tél. : 06 30 07 21 85 - 06 73 80 23 00

mail : directeur@caprterm.fr - site : www.caprterm.fr

1



TRAITEMENT DES INSECTES DU BOIS

TERMITES, CAPRICORNE, LYCTUS, VILLETTES...



TRAITEMENT DES CHAMPIGNONS

MÉRULE

2



3



TRAITEMENT DES NUISIBLES

DÉRATISATION, DÉSINFECTION, DÉSINSECTISATION
Rats, mouches, blattes, puces, punaises...

TRAITEMENT HUMIDITÉ

REMONTÉES CAPILLAIRES

4



5



TRAITEMENT DES TOITURES

NETTOYAGE, DÉMOUSSAGE

Sébastien QUAÏNO

CONSULTANT PATRIMONIAL

- Constituer ou accroître son Patrimoine
- Préparer sa retraite
- Protéger sa famille
- Optimiser sa fiscalité

Etude Patrimoniale gratuite

47430 Sainte Marthe

sebastien.quaino@gmail.com

N° SIRET 803 128 289 00729



06 20 58 00 57

L'ensemble du Conseil Municipal et du personnel communal

vous adressent leurs vœux les plus chaleureux pour 2020,

et vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année !

